

CONSIGNES DE TRI

pour **recycler**
vos emballages,
journaux et magazines



Le Choletais
L'audace pour réussir

Emballages métalliques

Boîtes de conserves,
canettes, barquettes alu



Aérosols, bidons

Petits emballages cartons

Briques
alimentaires



Boîtes, suremballages,
cartonnettes

Papiers/Magazines



Tous les papiers

Emballages plastiques

Bouteilles, bidons



Petits flacons
de produits de
toilette



Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !

Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sachets



Tous les films



STOP PUB

TROP DE PUB ?

Demandez votre autocollant
auprès du Service de Gestion des Déchets
pour diminuer le volume de papier
dans le bac jaune

Les consignes de

REDUKTOR



Dans le bac jaune :

n'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
(pot de yaourt, boîtes de conserves,...),

jetez vos emballages en vrac, ne les mettez pas dans des sacs,

videz vos emballages (aliments, produits...) avant de les jeter.



Nouvelles consignes de tri sur environnement.cholet.fr
AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS Service Gestion des Déchets

 **N° Vert 0 800 97 49 49**

APPEL GRATUIT



CITEO